

SynPower™ ENV C2 5W-30

Version: 4.0 Date de révision: 06.01.2020 Date d'impression: 16/10/2020

Conforme à la réglementation n° 1907/2006 (UE), telle que modifiée. - SDSGHS_FR RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : SynPower™ ENV C2 5W-30

Code du produit : 874309

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Huile pour moteur, engrenages et lubrification.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Ellis Enterprises B.V., an affiliate of Valvoline Wieldrechtseweg 39

3316 BG Dordrecht

Pays-Bas

+31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec le CSR local

1.4 Numéro d'appel d'urgence

00-800-825-8654 / 001-859-202-3865, ou appeler le SAMU en composant le +33 (0)1 45 42 59 59

Informations sur le produit

+31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre

contact avec le CSR local

SDS@valvoline.com

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Etiquetage supplémentaire:

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.



SynPower™ ENV C2 5W-30

Version: 4.0 Date de révision: 06.01.2020 Date d'impression: 16/10/2020

EUH208 Contient Molybdenum polysulphide

Contient Molybdenum polysulphide long chain alkyl dithiocarbamate complex,

C14-16-18 Alkyl phenol. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Conseil supplémentaire

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	NoCAS NoCE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
Long Chain Alkaryl Amine		Aquatic Chronic4; H413	>= 1,00 - < 2,50
Huiles Lubrifiantes (Pétrole), C20-50, Base Huile Neutre, Hydrotraitement	72623-87-1 276-738-4 01-2119474889-13-xxxx	Asp. Tox.1; H304	>= 1,00 - < 2,50
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7 265-157-1 01-2119484627-25-xxxx	Asp. Tox.1; H304	>= 1,00 - < 2,50
huiles lubrifiantes (pétrole), C15-30, base huile neutre, hydrotraitement	72623-86-0 276-737-9	Asp. Tox.1; H304	>= 1,00 - < 2,50
Molybdenum polysulphide long chain alkyl dithiocarbamate complex	457-320-2 01-0000019337-66-xxxx	Skin Irrit.2; H315 Skin Sens.1B; H317 Aquatic Chronic3; H412	>= 0,25 - < 0,50
C14-16-18 Alkyl phenol	931-468-2 01-2119498288-19-xxxx	Skin Sens.1B; H317 STOT RE2; H373	>= 0,10 - < 0,50

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.



SynPower™ ENV C2 5W-30

Version: 4.0 Date de révision: 06.01.2020 Date d'impression: 16/10/2020

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de

premiers secours.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone

contaminée.

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la

peau

: Des premiers secours ne sont pas normalement nécessaires.

Cependant, il est recommandé de nettoyer les zones exposées enles lavant avec de l'eau et du savon.

En cas de contact avec les

yeux

: Protéger l'oeil intact.

Enlever les lentilles de contact.

En cas d'ingestion : Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Aucun symptôme connu ou attendu.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de

premiers secours.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

appropriés

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche



SynPower™ ENV C2 5W-30

Date de révision: 06.01.2020 Version: 4.0 Date d'impression: 16/10/2020

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

la lutte contre l'incendie

Dangers spécifiques pendant : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

: Hydrocarbures

gaz carbonique et monoxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire

autonome.

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Le produit est compatible avec les agents standards de lutte

contre le feu.

: Procédure standard pour feux d'origine chimique. Information supplémentaire

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Les personnes ne portant pas d'équipement de protection

devraient être exclues de la zone contaminée jusqu'à ce

qu'elle soit complètement nettoyée.

Respecter toutes les réglementations gouvernementales,

provinciales et locales applicables.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la

protection de l'environnement

: Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice,

> agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour

l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour d'autres informations voir Section 8 et Section 13 de la fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage



SynPower™ ENV C2 5W-30

Date de révision: 06.01.2020 Version: 4.0 Date d'impression: 16/10/2020

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et

l'explosion

: Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène

: Pratiques générales d'hygiène industrielle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

en commun

Précautions pour le stockage : Pas de matières à signaler spécialement.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Molybdenum polysulphide long chain alkyl dithiocarbamate complex		TWA	10 mg/m3	SUPLR EXP

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Une ventilation générale devrait être suffisante pour des conditions normales d'utilisation. Toutefois, si les conditions de fonctionnement inhabituelles existent, fournir (échappement général et / ou local) une ventilation mécanique suffisante pour maintenir l'exposition en dessous des normes d'exposition (le cas échéant) ou au-dessous des niveaux qui cause connue, suspectée ou effets indésirables apparents.

Équipement de protection individuelle



SynPower™ ENV C2 5W-30

Date de révision: 06.01.2020 Date d'impression: 16/10/2020 Version: 4.0

Protection des yeux : Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Portez

> des lunettes contre les éclaboussures s'il y a possibilitéque des matériaux soient pulvérisés ou éclaboussent les yeux.

Protection des mains

Remarques : Caoutchouc nitrile caoutchouc butyle

Protection de la peau et du

corps

: Chaussures de sécurité Porter selon besoins:

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect liquide

Couleur ambre

Odeur huileux

Seuil olfactif Donnée non disponible

pН Non applicable

<= -39 °C Point d'écoulement

Point/intervalle d'ébullition Donnée non disponible

232 °C Point d'éclair

Méthode: Creuset fermé Cleveland

Taux d'évaporation Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite

d'inflammabilité supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

/ Limite d'inflammabilité

inférieure



SynPower™ ENV C2 5W-30

Version: 4.0 Date de révision: 06.01.2020 Date d'impression: 16/10/2020

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : 0,853

Densité : env. 0,851 gcm3 (15,6 °C)

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : insoluble

Solubilité dans d'autres

solvants

Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Donnée non disponible

Température de

décomposition

Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : env. 56 mm2/s (40 °C)

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Auto-inflammation : Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Le produit ne subira pas de polymérisation dangereuse.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.



SynPower™ ENV C2 5W-30

Version: 4.0 Date de révision: 06.01.2020 Date d'impression: 16/10/2020

Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

: On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

: Inhalation

Contact avec la peau Contact avec les Yeux

Contact avec les

L'ingestion

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Lubricating Oils (Petroleum), C20-50, Hydrotreated Neutral Oil-Based:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,58 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aigüe en

cas d'inhalation dans les classifications SGH.

Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité aiguë par voie : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg

cutanée Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Composants:

HEAVY PARAFFINIC DISTILLATE:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 15 g/kg

Toxicité aiguë par voie : DL50 (Lapin): > 5 g/kg

cutanée



SynPower™ ENV C2 5W-30

Version: 4.0 Date de révision: 06.01.2020 Date d'impression: 16/10/2020

Composants:

:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Composants:

LONG CHAIN ALKYL THIOCARBAMIDE METAL COMPLEX:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

cutanée Evaluation: Aucun effet indésirable n'a été observé dans les

tests de toxicité cutanée aiguë.

Composants:

C14-16-18 Alkyl phenol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aigüe en

cas d'ingestion dans les classifications SGH.

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aigüe en cas d'absorption cutanée dans les classifications SGH. Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Long Chain Alkaryl Amine:

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Lubricating Oils (Petroleum), C20-50, Hydrotreated Neutral Oil-Based:

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

HEAVY PARAFFINIC DISTILLATE:

Résultat: Légère irritation passagère

Résultat: Pas d'irritation de la peau

LONG CHAIN ALKYL THIOCARBAMIDE METAL COMPLEX:

Espèce: Lapin

Résultat: Irritant pour la peau.

C14-16-18 Alkyl phenol:



SynPower™ ENV C2 5W-30

Version: 4.0 Date de révision: 06.01.2020 Date d'impression: 16/10/2020

Méthode: OCDE ligne directrice 431 Résultat: Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques: Irritation ou lésion de l'œil peu probables.

Composants:

Long Chain Alkaryl Amine:

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Lubricating Oils (Petroleum), C20-50, Hydrotreated Neutral Oil-Based:

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

HEAVY PARAFFINIC DISTILLATE:

Résultat: Pas d'irritation des yeux

:

Résultat: Pas d'irritation des yeux

LONG CHAIN ALKYL THIOCARBAMIDE METAL COMPLEX:

Espèce: Lapin

Résultat: Légère irritation passagère

C14-16-18 Alkyl phenol:

Espèce: Lapin

Résultat: Légère irritation passagère

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée: Non classé sur la base des informations disponibles. Sensibilisation respiratoire: Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Evaluation: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Remarques: Basé sur des produits similaires

Composants:

Lubricating Oils (Petroleum), C20-50, Hydrotreated Neutral Oil-Based:

Type de Test: Test de Buehler Espèce: Cochon d'Inde

Evaluation: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.



SynPower™ ENV C2 5W-30

Version: 4.0 Date de révision: 06.01.2020 Date d'impression: 16/10/2020

LONG CHAIN ALKYL THIOCARBAMIDE METAL COMPLEX:

Type de Test: Test de Maximalisation

Espèce: Cochon d'Inde

Evaluation: Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

C14-16-18 Alkyl phenol:

Type de Test: Dosage dans les ganglions lymphatiques locaux

Espèce: Souris

Evaluation: Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

Méthode: OCDE ligne directrice 429

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

LONG CHAIN ALKYL THIOCARBAMIDE METAL COMPLEX:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames

Espèce utilisée pour le test: Salmonella typhimurium Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique Résultat: négatif

C14-16-18 Alkyl phenol:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames

Espèce utilisée pour le test: Salmonella typhimurium Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Lubricating Oils (Petroleum), C20-50, Hydrotreated Neutral Oil-Based:

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement

(CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

:

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement

(CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.



SynPower™ ENV C2 5W-30

Version: 4.0 Date de révision: 06.01.2020 Date d'impression: 16/10/2020

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

C14-16-18 Alkyl phenol:

Organes cibles: Foie

Evaluation: La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe

cible, exposition répétée, catégorie 2.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Lubricating Oils (Petroleum), C20-50, Hydrotreated Neutral Oil-Based:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

HEAVY PARAFFINIC DISTILLATE:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

Long Chain Alkaryl Amine Évaluation Ecotoxicologique

Danger à long terme (chronique) pour le milieu

: Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

aquatique

Huiles Lubrifiantes (Pétrole), C20-50, Base Huile Neutre, Hydrotraitement

Toxicité pour les poissons : LL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100

mg/l

Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: WAF

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité



SynPower™ ENV C2 5W-30

Version: 4.0 Date de révision: 06.01.2020 Date d'impression: 16/10/2020

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

aguatiques

: EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 10.000 mg/l

Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: WAF

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : NOEL (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): >=

100 mg/l

Point final: Inhibition de la croissance

Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: WAF

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

: NOELR: >= 1.000 mg/l Durée d'exposition: 14 jr

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

aquatiques (Toxicité chronique)

NOEL: 10 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia (Daphnie) Substance d'essai: WAF

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités

Toxicité pour les poissons : LL50 (Poisson): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

..

aquatiques

: EL50 (Invertébrés aquatiques): > 10.000 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : EL50 (Les algues): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

: NOEC: 10 mg/l Espèce: Poisson

Toxicité pour la daphnie et : NOEC: 10 mg/l

les autres invertébrés aquatiques (Toxicité

chronique)

Espèce: Invertébrés aquatiques

Molybdenum polysulphide long chain alkyl dithiocarbamate complex

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 94,8 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en semi-statique

Substance d'essai: WAF



SynPower™ ENV C2 5W-30

Version: 4.0 Date de révision: 06.01.2020 Date d'impression: 16/10/2020

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

: EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 50 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: WAF

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : NOELR (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)):

4,05 mg/l

Point final: Inhibition de la croissance

Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: WAF

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: L'information fournie est basée sur les données

de substances similaires.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité

aquatiques chronique)

NOELR: 100 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Type de Test: Essai en semi-statique

Substance d'essai: WAF

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

C14-16-18 Alkyl phenol

Toxicité pour les poissons : CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique

Substance d'essai: WAF

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

aquatiques

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): > 100

mg/l

Point final: Inhibition de la croissance

Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: WAF

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

Huiles Lubrifiantes (Pétrole), C20-50, Base Huile Neutre, Hydrotraitement



SynPower™ ENV C2 5W-30

Version: 4.0 Date de révision: 06.01.2020 Date d'impression: 16/10/2020

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Biodégradation: 2 - 4 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

Molybdenum polysulphide long chain alkyl dithiocarbamate complex

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Biodégradation: 23 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

Remarques: L'information fournie est basée sur les données

de substances similaires.

C14-16-18 Alkyl phenol

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Remarques: Avis d'expert

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Molybdenum polysulphide long chain alkyl dithiocarbamate complex

Coefficient de partage: n- : log Pow: > 5,1

octanol/eau Méthode: OCDE ligne directrice 107

C14-16-18 Alkyl phenol

Coefficient de partage: n- : log Pow: > 7,2

octanol/eau

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus...

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique

supplémentaire

: Donnée non disponible



SynPower™ ENV C2 5W-30

Version: 4.0 Date de révision: 06.01.2020 Date d'impression: 16/10/2020

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Emballages contaminés : Vider les restes.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) Nº 1005/2009 relatif à des substances : No

qui appauvrissent la couche d'ozone

Non applicable

Règlement (CE) Nº 850/2004 concernant les polluants

organiques persistants

: Non applicable



SynPower™ ENV C2 5W-30

Version: 4.0 Date de révision: 06.01.2020 Date d'impression: 16/10/2020

REACH - Liste des substances soumises à autorisation

(Annexe XIV)

Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation

(Article 59).

Non applicable

Règlement (CE) Nº 649/2012 du Parlement européen et : Non applicable

du Conseil concernant les exportations et importations

de produits chimiques dangereux

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines

substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII)

: Non applicable

La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Non applicable

Maladies Professionnelles

(R-461-3, France)

Non applicable

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Ce produit contient un ou plusieurs composants qui ne sont

pas sur la liste canadienne DSL et ont des limites

quantitatives annuelle

AICS N'est pas en conformité avec l'inventaire

ENCS N'est pas en conformité avec l'inventaire

KECI N'est pas en conformité avec l'inventaire

PICCS N'est pas en conformité avec l'inventaire



SynPower™ ENV C2 5W-30

Version: 4.0 Date de révision: 06.01.2020 Date d'impression: 16/10/2020

IECSC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

TCSI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

TSCA : Pas dans l'inventaire TSCA

Inventaires

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (USA)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information supplémentaire

Informations internes: 000000085235

Texte complet pour phrase H

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Autres informations

: Les renseignements fournis dans ce document sont réputés précis mais rien ne garantit quils proviennent de la société ou non. Il est recommandé aux destinataires de vérifier à lavance si les renseignements sont actuels, valides et adéquats pour leur situation personnelle. La présente fiche technique a été élaborée par le service de la sécurité et de la santé

d'Valvoline ('+31 (0)78 654 3500).



SynPower™ ENV C2 5W-30

Version: 4.0 Date de révision: 06.01.2020 Date d'impression: 16/10/2020

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité Données internes d'Valvoline, y compris les rapports d'essais propres et parrainés La CEE-ONU administre les accords régionaux mettant en œuvre le système général harmonisé d'étiquetage (SGH) et de transport.

Liste des abréviations et acronymes qui pourraient être, mais pas nécessairement sont utilisés dans cette fiche de données de sécurité :

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels (American Conference of Industrial Hygienists)

IEB : Indice d'exposition biologique (Biological Exposure Index, BEI)

CAS: Chemical Abstracts Service (une division d'American Chemical Society).

CMR : Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction (Carcinogenic, Mutagenic or Toxic for Reproduction)

CExx: Concentration Effective de xx FG: Qualité alimentaire (Food Grade)

GHS: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals)

H-statement: Communication des dangers (Hazard Statement)

IATA: Association internationale du transport aérien (International Air Transport Association).

IATA-DGR : Règlement sur les matières dangereuses (Dangerous Goods Regulation) de l' «

Association internationale du transport aérien » (International Air Transport Association).

OACI : Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization)

ICAO-TI (ICAO): Instructions techniques (Technical Instructions) de l'« Organisation de l'aviation civile internationale » (« International Civil Aviation Organization »)

Clxx: Concentration Inhibitive pour xx d'une substance (ICxx)

IMDG : Réglementation internationale du transport maritime des matières dangereuses (International Maritime Code for Dangerous Goods)

ISO: Organisation internationale de normalisation (International Organization for Standardization)

CMxx: Concentration Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LCxx)

DMxx : Dose Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LDxx)

logPow : coefficient de partage octanol-eau N.O.S. : Non spécifiés autrement (N.S.A.)

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques (OECD)

VLEP: Valeurs limites d'exposition professionnelle (Occupational Exposure Limit, OEL)

PBT: Persistant, bioaccumulatif et toxique

PEC : Concentration prédite avec effet (Predicted Effect Concentration)

PEL: Limites d'exposition admissibles (Permissible Exposure Limits)

PNEC : Concentration prédite sans effet (Predicted No Effect Concentration)

PPE: Équipement de protection individuelle (Personal Protective Equipment)

P-Statement : Énoncé de précaution (Precautionary Statement, P-statement)

STEL : Limite d'exposition de courte durée (Short-term exposure limit)

STOT: Toxicité pour un organe cible spécifique (Specific Target Organ Toxicity)

VLE : Valeur limite d'exposition (Threshold Limit Value, TLV)

MP : Moyenne pondérée (Time-weighted average, TWA)

vPvB : Très persistante et très bioaccumulable (Very Persistent and Very Bioaccumulative)



SynPower™ ENV C2 5W-30

Version: 4.0 Date de révision: 06.01.2020 Date d'impression: 16/10/2020

WEL: Niveau d'exposition professionnelle (Workplace Exposure Level)

ABM: Classe de pollution des eaux pour les Pays-Bas

ADNR: Accord pour le transport des marchandises dangereuses sur le Rhin

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par

route.

CLP : Classification, étiquetage et emballage (Classification, Labelling and Packaging)

CSA : Évaluation de la sécurité chimique (Chemical Safety Assessment)

CSR: Rapport de la sécurité chimique (Chemical Safety Report)

DNEL: Dose dérivée sans effet (Derived No Effect Level).

EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European

Inventory of Existing Commercial Chemical Substances).

ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées (European List of Notified

Chemical Substances)

REACH: Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques (Registration,

Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals)

RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses

Phrase R Phrase de risque Phrase S : Phrase de sécurité

WGK : Classe de pollution des eaux pour l'Allemagne